FRC 2 1029
Case
FRC
17576

SOCIÉTÉ

DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'EGALITE.

Séante aux ci-devant Jacobins St.-Honoré, à Paris.

DISCOURS

DU CITOYEN DROUET,

DÉPUTÉ

A LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

L'EMBARRAS qu'éprouve la liberté, dans sa marche, a lieu d'étonner les vrais patriotes, & doit exciter leur sollicitude. Depuis long-temps

THE NEWBERRY LIBRARY

j'en cherche la cauſe : plus j'approfondis cette matière, plus mon imagination s'égare dans des idées fugitives, & je ne rencontre perſonne qui eſſaye de déchirer le bandeau qui nous cache la vérité. Les meilleurs orateurs, les écrivains patriotes, qui avoient embouché la trompette de la liberté, & qui naguères paſſoient à nos yeux pour célèbres, ſe taiſent aujourd'hui, ou bien ne reprennent leur plume que pour accabler de ſarcaſmes les plus ardens amis de la révolution.

Eſt-ce un preſtige qui leur faſcine les yeux, ou bien nous donnent-ils la juſte meſure de la réputation qu'ils avoient uſurpée ? Je m'arrête, en frémiſſant, à cette dernière penſée, & je crains bien qu'ils n'aient fait que chanter la palinodie de la royauté : je tremble d'apprendre qu'ils aient été ſalariés pour défendre mal la cauſe du peuple, pour qu'il ſoit plus facile de l'aſſervir. Puiſſé-je me tromper ! je le déſire ; mais, citoyens, depuis que perſonne ne paye plus, vous n'entendez plus perſonne, ou bien on eſt payé pour ſe taire. Pardonnez au déſordre qui règne dans mes rèflexions ; il naît du dédale inextricable où nous nous trouvons ; & malgré la confuſion de mes idées, je crois qu'il eſt de mon zèle de les ſoumettre à votre jugement. Pour parvenir à une connoiſſance juſte des cauſes de la difficulté de notre ſituation, je me ſuis

fait plusieurs questions. Je me suis demandé si ces causes ne provenoient pas de la lenteur du jugement de Louis XVI, de l'indifférence de la Convention sur les opérations militaires, de la monstrueuse organisation du pouvoir exécutif, de l'indolence des vrais patriotes, &, enfin, de la faute du peuple lui-même, qui, par des mauvaises nominations, nuit, sans le vouloir, au développement de sa souveraineté.

J'ai déjà mis sous les yeux de la société quelques réflexions sur le jugement du ci-devant roi, & sur l'organisation du conseil exécutif. L'acceuil favorable qu'elle a bien voulu me faire, m'enhardit à lui en présenter encore quelques-unes.

Je pense que l'indolence des patriotes nuit essentiellement au bonheur public; & voici comment. Une grande association d'hommes ne peut faire rien de bon, rien de grand, qu'en prenant une marche uniforme & assurée. Pour prendre cette marche, il faut s'entendre : pour s'entendre, il faut se connoître, & nous ne nous connoissons pas. Nous devrions avoir la liste de tous les bons patriotes de la Convention, gravée dans notre cœur, ou écrite dans un livre, afin que nous puissions nous communiquer nos idées, concerter des projets utiles au bien général, & nous censurer sans passion, lorsque nous négligeons ce but essentiel.

Nous devrions faire une eſpèce d'appel nominal, lorſqu'il s'agit d'une diſcuſſion importante au ſalut public, ou lorſqu'il s'agit de nommer le bureau de la Convention, afin d'imprimer le ſceau du ridicule & du mépris, ſur les indolens qui ſe diſpenſent, ſans raiſon, de venir voter; car, citoyens, il ne ſuffit pas, pour être patriote, d'être fier de ſa vertu, & fort de ſa conſcience, en attendant l'orage; il faut, à force de ſoins & de vigilance, chercher à le détourner; & pour y parvenir, il faut s'unir, il faut s'entendre, il faut ſe voir, & ce n'eſt qu'à ce prix que nous pourrons faire marcher le char de la liberté.

On m'objectera, peut-être, que nos détracteurs ne manqueront pas de nous donner le nom d'intrigans. Eh! que nous importe leur épithète? Ne ſouffrez-vous pas tranquillement qu'ils nous prodiguent les titres de brigands, d'aſſaſſins? eh bien, en ſommes-nous plus brigands, plus aſſaſſins pour cela? je ne le penſe pas, & je regarde ces noms comme des mots techniques, & abſolument vuides de ſens, lorſqu'ils ſortent de la bouche de ces hommes qui ont perdu toute pudeur.

Le ſuccès de la liberté ne dépend pas ſeulement de notre aſſiduité à la Convention, & de notre union pour les principes; il faut encore que chaque membre de cette ſociété rempliſſe les fonctions qui

lui conviennent. L'homme ſimple, chez qui les médiocres talens ont laiſſé le temps aux vertus ſublimes de germer, doit ſervir ſa patrie de ſon bras & de ſes ſoins. L'homme éclairé doit conſacrer ſes veilles & ſes connoiſſances, & enſeigner au peuple la morale que l'on prêche ici, que celui-là écrive.

L'homme riche doit ſacrifier une portion de ſon ſuperflu, pour ſubvenir aux frais que néceſſiteroient l'impreſſion & l'envoi des ouvrages des ſavans.

Cette ſociété renferme dans ſon ſein des hommes qui poſsèdent les qualités que je viens d'indiquer. Eh bien, que chacun de nous rempliſſe la tâche que ſes facultés lui impoſent, & le vaiſſeau de la liberté voguera au gré des amis de l'humanité. Alors, le peuple éclairé ne ſe laiſſera plus mener par l'intrigue de l'ariſtocratie; il ne ſe laiſſera plus ſéduire par les careſſes des valets des grands, qui n'aſpirent aux places de la république, & ne prennent en main le gouvernail, que pour faire marcher le bâtiment en ſens invers.

Ce n'eſt pas en vain que je vous fais cette obſervation; car, citoyens, preſque tous les corps adminiſtratifs des départemens, ſont encore remplis de ces hommes qui, depuis la révolution, n'ont ceſſé de s'oppoſer à ſon développement; qui la déteſtent encore maintenant (quoiqu'à l'époque des nomi-

nations ils aient affecté le républicaniſme outré), & qui n'attendent, pour lui faire ſon procès, que le ſignal de leurs chefs. C'eſt par une ſuite de l'ignorance & de l'aveuglement où on laiſſe le peuple, qu'il ne ſait pas diſcerner ſes vrais amis, lorſqu'il eſt queſtion de nommer ſes mandataires. Il ſaiſit tout ce qui ſe trouve de patriotes ſous ſa main, ſans conſidérer ſi le feu ſacré du patriotiſme eſt né chez eux, ou s'il n'eſt qu'accidentel.

On nous a dit que la liberté étoit plus forte que l'intrigue, & qu'elle ſe rioit des vains efforts de l'ariſtocratie. Chacun répète cette maxime avec complaiſance, & reſte tranquille ſpectateur des efforts de la liberté contre la tyrannie. Je penſe également, comme bien d'autres, que notre idole s'élèvera majeſtueuſement au deſſus des débris du deſpotiſme; mais ſi nous négligeons de lui prêter nos ſecours, elle ſera toujours heurtée & froiſſée, juſqu'à ce qu'enfin elle appelle à ſon aide l'inſurrection, meſure déſaſtreuſe, & qui ne produit pas toujours l'effet que les peuples ont droit d'en attendre. En effet, quels fruits avons-nous retirés de la dernière révolution? Elle n'a pu imprimer de terreur dans l'ame des ariſtocrates & des intrigans, qu'autant de temps qu'a duré la colère du peuple. Cette terreur a fait naître une foule de patriotes que le calme a fait diſparoître, de même que les premiers rayons du ſoleil diſſipent les légers frimats.

Malgré le mouvement électrique qu'elle a donnés à tous les départemens, voyez le nombre des patriotes qui ont été envoyés à la Convention. O! fatal aveuglement! combien donc y en auroit-il eu ſans la révolution? elle avoit fait cacher, dans leur antre, ces agioteurs d'argent, nés pour le malheur de l'état. Aujourd'hui, ils ſe montrent avec autant d'impudeur qu'auparavant, & jouent, comme autrefois nos opinions ſur le ci-devant roi, à la hauſſe ou à la baiſſe. Elle avoit briſé les preſſes de ces folliculaites antipatriotes; aujourd'hui, ils reprennent leur plume avec confiance. Les ſpectacles nous offroient les tableaux ſublimes des Caïus Gracchus, des Brutus, des Beaurepaire; aujourd'hui, on ſe ſert de l'apothéoſe de ce grand homme, pour placer un épiſode inſolent, où on accuſe les Jacobins de prêcher le meurtre & le pillage. Lorſque j'ai entendu prodiguer aux Jacobins les noms de brigands & de ſcélérats, par des ariſtocrates & des feuillans, je n'ai fait que rire du vain ſon de ces mots; mais, aujourd'hui, des hommes qui excitent l'enthouſiaſme, en affectant le patriotiſme, nous calomnient, nous outragent; nous devons ſolliciter un jugement entr'eux & nous. O! vous, citoyens, qui nous entendez, qui aſſiſtez tous les jours à nos ſéances, dites-nous quelles ſont les bouches prophanes qui ont oſé ſouiller cette tribune, en

appelant le meurtre & le pillage ? avez-vous jamais entendu prononcer ces mots qui font horreur à tout vrai Jacobin ? Eh bien, s'il eſt vrai que l'on prêche ici la morale ſainte du reſpect des propriétés & des loix (je ne dis pas des perſonnes, car on ne doit de reſpect à qui que ce ſoit, on ne doit que de l'eſtime à ceux qui la méritent), s'il eſt vrai, dis-je, que les principes qu'on profeſſe ici, ſont ceux des amis de l'humanité, vengez-nous des outrages qu'on nous faits, en répétant dans vos familles ce que vous avez entendu. Nous aimons nos propriétés, & nous reſpectons celles des autres autant que ceux qui ont ſans ceſſe cette maxime à la bouche, & qui s'occupent plus de la jouiſſance paiſible de leur propriété, que de l'intérêt de l'état; nous les aimons autant que ces hommes qui, ſemblables aux avares, croient ne voir, dans leurs ſemblables, que des fripons qui veulent attraper leur argent; nous reſpectons celles d'autrui autant que nous aimons les nôtres, & nous les mettons ſous la ſauve-garde du peuple françois ; mais auſſi bien sûrs qu'il les protégera, nous ne nous en occupons plus, & nous ne penſons plus qu'à lui rendre grace de ſa protection. Il attend, de notre reconnoiſſance, ſon bonheur, ſon repos, ſon exiſtence. Débarraſſés du ſoin de nos affaires, nous tâchons, par nos travaux, de remplir ſa juſte attente.

La tâche eſt difficile. Nous avons à lutter contre une majorité nombreuſe qui emploie toutes les reſſources de l'intrigue & des talens, pour ſubſtituer à l'ariſtocratie nobiliaire, l'ariſtocratie bourgeoiſe, judiciaire & financière. Ces hommes, en feignant une haîne implacable pour les tyrans & la tyrannie, ont accaparé l'eſtime des patriotes, en répétant ſans ceſſe leur maxime favorite, reſpect des perſonnes & des propriétés. Ils ſont devenus l'idole des ariſtocrates qui trembloient pour leur vie, & des riches ſpéculateurs qui craignoient de perdre le droit de preſſurer le ſang du peuple; en un mot, ils ſont devenus le palladium des perſonnes qui ſe diſent excluſivement bons citoyens; ce ſont les mêmes qui naguères portoient la deviſe bannale d'honnêtes gens.

Tous ces hommes arrivèrent à la Convention avec le maſque du patriotiſme, & nous les crnmes, tout bonnement, des ſans-culottes. Ils firent un tapage effroyable; renverſèrent lamonarchie; menacèrent d'exterminer le tyran, & s'emparèrent ainſi de la ſuprématie. Nous nous regardions comme des enfans auprès de ces meſſieurs, & nous applaudiſſions tout bas à leur courage.

Mais, que le rêve fut de courte durée, & le réveil effrayant! Aujourd'hui qu'il faut marcher à grands pas vers le tyran, ils reculent en arrière, & pas un ſeul ne veut ſe charger d'aller attacher

le grelot ; foibles ou perfides, ils demandent maintenant l'aſſentiment du peuple.

J'entends répéter ſans ceſſe autour de moi une queſtion inſidieuſe ; on vient nous dire que le jugement du dernier tyran doit être ſoumis à la ratification du peuple, & c'eſt au milieu de ſes mandataires que circule & ſe propage cette idée déſorganiſatrice, ce germe de diſſention & d'ararchie.

Il eſt bien étrange que des hommes qui ſe ſont déclarés juges compétens, viennent aujourd'hui provoquer, conſeiller l'appel d'un jugement qu'ils n'ont pas encore prononcé..... Vous êtes donc perſuadé d'avance, hommes lâches & perfides, que votre ame n'eſt pas aſſez pure, aſſez forte pour prendre une déciſion digne de la ſouveraineté nationale qui vous eſt déléguée.

En vain m'objecterez-vous que vous voulez vous entourer de l'opinion publique, c'eſt une Inſulte faite à la majeſté du peuple, ou bien l'aveu tacite de votre ineptie ; eh quoi !..... Avez-vous déjà oublié les ordres qui vous ont été donnés auparavant de ſortir de vos départemens ? avez-vous oublié la juſte indignation qu'inſpiroient à vos commettans la trahiſon de Louis XVI ; ou bien leur faites-vous l'injure de croire, qu'auſſi verſatils que vous, ils ont changé de ſyſtême, & abhorrent maintenant le règne de la liberté & de l'égalité ?

Cette provocation d'appel au peuple, ne peut être conſidéré que comme le comble de la perfidie ou de l'ignorance; car depuis qu'il eſt queſtion de juger Louis Capet, le peuple ſait bien qu'on a avancé des propoſitions qui paroiſſent hardies aux yeux de certains pigmées révolutionnaires, & qu'on a demandé à pluſieurs repriſes la tête du tyran. Eh bien! le peuple a-t-il fait des réclamations? eſt-il parvenu une ſeule adreſſe à la convention, contraire à cette opinion? Pas une ſeule n'eſt venue nous diſtraire de nos occupations. Ce ſilence général n'eſt-il pas une ſanction prématurée du jugement vigoureux que tous les patriotes ſollicitent?

Toutes les fois qu'on a agité à l'aſſemblée nationale des queſtions funeſtes à la liberté & au bonheur public, n'a-t-on pas vu à l'inſtant une foule innombrable de pétitions, d'adreſſes, envoyées de toutes les parties de l'empire, pour repouſſer ces motions déſaſtreuſes? Pour s'en convaincre, il ne faut que lire les procès-verbaux des ſéances qui ont précédé ou ſuivi des diſcuſſions liberticides, telles que celle où il fut queſtion dans l'aſſemblée conſtituante, de décider que Louis XVI ne pouvoit être appelé en jugement. Le peuple François, alors, juſtement irrité de la conduite de ſes repréſentans, fit éclater ſon indignation par des adreſſes

& des pétitions, plus impératives les unes que les autres. Mais aujourd'hui qu'il eſt preſque certain d'être vengé, il ſe tient dans le calme, & attend en ſilence l'exécution des ordres qu'il a donné à ſes mandataires. Ne craignons donc pas qu'il nous reproche un jour d'avoir ſatisfait ſa vengeance. Dans la convention nationale réſide eſſentiellement le droit de punir & d'anéantir les conſpirateurs; & s'il eſt poſſible de l'accuſer de prévarication dans l'exercice de ce droit, ce ne peut être que de trop de foibleſſe pour les coupables.

PEUPLE FRANÇOIS,

N'ES tu pas las de voir tes mandataires s'occuper auſſi long-temps à de vaines, à d'inutiles diſputes ſur le compte de Louis le plébéïcide? Crois-tu que s'ils étoient tes véritables amis, qu'ils ne pourſuivroient pas avec plus d'ardeur ce lâche aſſaſſin, cet individu dont le nom ſeul préſente l'idée de tous les crimes..... O toi! de qui émane eſſentiellement toute ſouveraineté, ſouffriras-tu impunément que ces faux amis de la liberté te faſſent ainſi rétrograder vers l'eſclavage? Quoi donc! ne les vois-tu pas ſcandaleuſement s'entre-déchirer, & mettre de côté, ſans le moindre ſcrupule, tes plus chers intérêts? Mânes du 10

août ! reparoiſſez ; on oſe inſulter à votre mémoire ; on élève faſtidieuſement des piramydes pour tranſmettre à la poſtérité vos actions héroïques, & le tyran qui vous immolât reſpire encore ! ..... Mais, que dis-je ! il reſpire encore, il eſt ſur le point d'être déclaré innocent ; & c'eſt vous, innombrables héros, qui ſeuls êtes coupables du maſſacre du 10 août. Voilà, du moins, quelle eſt l'opinion d'un membre de la convention, qui paſſe pour être le plus ſage, & qui a l'ambition de ſe croire le plus éclairé.

Sortez, malheureuſes victimes, ſortez un inſtant s'il ſe peut encore, de vos tombeaux, qui depuis long-temps, hélas ! vous étaient préparés par le deſpotiſme : ſollicitez impitoyablement au tribunal de l'opinion publique, une vengeance terrible, mais ſalutaire au bonheur des humains, & arrachez à ces valets des rois, le maſque de l'hypocriſie ſous lequel ils veulent ſervir un tyran.

Mais pourquoi donc les vrais amis de & de l'égalité ſe trouvent-ils réduits à gémir à chaque inſtant encore ſur le ſort futur de la patrie ? Pourquoi, au moment où l'édifice public devroit s'élever majeſtueuſement & avec rapidité, ſe fait-il que les parties de ce même édifice ſemblent ſe déſorganiſer entr'elles, & menacer d'une ruine prochaine ? Pourquoi, enfin, des êtres audacieux,

qui coopèrent très-évidemment & très-directement à un désordre si contraire à l'intérêt général, ont-ils l'impudeur d'attribuer les calamités qui en résultent, aux plus zélés, aux plus intrépides défenseurs des droits du peuple ? Pourquoi ces libelles disséminés avec profusion dans la république, & payés avec l'or de ce même peuple, dont il est plus facile à ses ennemis de calomnier les intentions que d'imiter les vertus ? Pourquoi, dis-je, ces libelles fabriqués à dessein par les vils agens de l'aristocratie bourgeoise, remplis d'insultes & de sarcasmes, contre nos Catons & nos Brutus modernes, à qui on prodigue gratuitement les noms d'agitateurs, de désorganisateurs ? Eh bien ! il n'est plus temps de taire la vérité, & nous allons enfin les faire connoître, ces hommes qui ne rougissent pas d'employer tous les moyens possibles pour parvenir à faire leur bonheur du malheur général de leurs concitoyens. Dans les premiers temps de la révolution, ces intrigans ont paru, à la vérité, rejetter avec horreur l'aristocratie des grands ; tandis qu'aujourd'hui il n'est rien moins que certain qu'ils ont l'intention de lui substituer l'aristocratie bourgeoise, c'est-à-dire, l'aristocratie des richesses.

Peuple François ! Vois-donc combien ces ames rétrécies s'élèvent avec peine à la hauteur de tes

deſtinées, & ſur-tout n'oublies pas que ces lâches ennemis du bonheur ſocial, ne ſe montreront inhumains envers toi qu'autant que tu abandonnerois un ſeul inſtant ton énergie naturelle; mais ſi tu ſais la conſerver, alors, j'oſe te le prédire, leurs efforts ſeront inutiles & ſuperflus; car la ſaine, l'incorruptible minorité de tes repréſentans a juré l'égalité, & fidelle à ce ſerment, elle diſſipera toujours, d'une main ſagement hardie, tous les orages politiques dont la France eſt actuellement menacée de toutes parts, graces aux machinations perfides de cet impoſteur, qui n'a pas rougi de s'entendre prodiguer le titre de vertueux par excellence.

Ce que la poſtérité ne croira jamais, c'eſt qu'une aſſemblée nombreuſe, & formée d'hommes connus par leurs talens littéraires & politiques, aient mis en queſtion ſi Louis le dernier étoit jugeable, par cela ſeul, diſoient-ils, que les délits dont il eſt convaincu ne trouvent nul part dans le code pénal, leur explication. Sans doute je ſais qu'il eſt de brillans ſophiſmes, à l'aide deſquels on pourroit tromper un inſtant la crédulité publique, & ſouſtraire, par ce moyen, cet illuſtre criminel à la hache des loix; mais je ſais auſſi, qu'alors il ne ſeroit pas moins juſte de rédiger un code particulier pour chaque citoyen, & de nouvelles

loix pour chaque crime, que d'anéantir en faveur du tyran parjure l'article VI de la déclaration des droits, qui porte : « La loi doit être la même » pour tous, soit qu'elle protége, soit qu'elle » punisse ». Et une telle conduite, citoyens, ne seroit-elle pas le comble de la folie, & n'entraîneroit-elle pas à sa suite la subversion de tous les principes ?

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL.

La Société a arrêté l'impression du discours ci-joint, dans sa séance du 27 décembre 1792, l'an premier de la Liberté & de l'Egalité.

DUBOIS-CRANCÉ, *président*, député.

SAMBAT, *vice-président.*

MAURE, CHALLES, députés; M. COINDRE, LAFAYE, J. PEYREN D'HERVAL, *secrétaires.*

De l'Imprimerie de L. POTIER DE LILLE, rue Favart, n°. 5.